N.° 150 — Du 21 ventose an 12

LAISSEZ passer librement amable selon courrier de ce jour 12 sans faute de taille
natif de la commune de vigeau — domicilié à idem — municipalité de
de idem — département du cantal — âgé de 21 trois mois — ans, taille
d'un mètre 555 millimètres cheveux chatains sourcils idem — yeux bleus
front grand — nez long — bouche moyenne menton rond visage ovale
inscrit sur le tableau de sa commune, sous le N.°
allant en Espagne — ainsi qu'il en a fait sa déclaration, sans donner ni
souffrir qu'il soit donné aucun empêchement ; et prêtez-lui assistance en cas de besoin.
Le présent passeport valable pour 1 décades seulement, pour sortir du territoire de la République.
Délivré d'après l'avis approbatif de sous préfet de mauriac —
en date du 11 de ce mois — et sur l'attestation du citoyen antoine mynet demeurant
à aurillac — et du citoyen jacques Raymond demeurant à
lesquels ont signé avec nous. lui dit ne sait faire

mairie Ramond

N.° 151 Du 3 jour

LAISSEZ passer librement Louis ouvet conseil de la loi nouvellement —
natif de la commune de chastel — domicilié à mauriac — municipalité
de idem — département du cantal — âgé de 23 — ans, taille
d'un mètre 639 millimètres cheveux chatains sourcils idem — yeux bruns
front large — nez ordinaire — bouche grande — menton large — visage
ovale, un cicatrice au dessus de l'œil droit
inscrit sur le tableau de sa commune, sous le N.°
allant en Espagne — ainsi qu'il en a fait sa déclaration, sans donner ni
souffrir qu'il soit donné aucun empêchement ; et prêtez-lui assistance en cas de besoin.
Le présent passeport valable pour 1 décades seulement, pour sortir du territoire de la République.
Délivré d'après l'avis approbatif de sous préfet de mauriac —
en date du 11 pluviôse an 12 et sur l'attestation du citoyen antoine mynet demeurant
à aurillac — et du citoyen jacques Raymond demeurant à
lesquels ont signé avec nous. lui dit ne sait

mairie Ramond

N.° 152 Du 25 Jud Meilene

LAISSEZ passer librement guillaume Meilene
natif de Chalvignac domicilié à idem — municipalité
d'idem — département de Cantal — âgé de 39 — ans, taille
d'un m. 639 m — cheveux ch — sourcils bruns — yeux roux
front bas nez large — bouche grande menton petit visage
ovale — inscrit sur le tableau de sa commune, sous le N.°
allant en Espagne — ainsi qu'il en a fait sa déclaration, sans donner ni
souffrir qu'il soit donné aucun empêchement ; et prêtez-lui assistance en cas de besoin.
Le présent passeport valable pour 4 décades seulement, pour sortir du territoire de la République.
Délivré d'après l'avis approbatif de Sous préfet de mauriac
en date du 11 de ce mois — et sur l'attestation du citoyen antoine chablat — demeurant
à aurillac — et du citoyen jean baptiste Brun demeurant à
lesquels ont signé avec nous. et lui meilene

meilene Brun Chablat